

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Rien n'a manqué au martyr
de la ville champenoise

Le livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3410 titres à ce jour. « Notre époque est attristée par des inquiétudes mal définies, l'avenir semble gros de tempêtes. Pour se consoler de ces appréhensions ou les dissiper, le travailleur se rejette avec plus d'ardeur dans le passé ; il l'étudie, le commente. Penché sur les annales et les manuscrits poudreux, il relit les catastrophes, les souffrances et les peines qui accablèrent les générations éteintes. Il se relève alors avec plus de foi dans l'avenir, plus de confiance dans l'humanité. Il constate rapidement par la pensée les progrès accomplis, l'élévation du niveau moral et du bien-être de l'homme depuis ces époques sinistres où la peste et la guerre étaient si souvent au cœur des cités, où

par **Auguste Nicaise**

Pionnier de
l'archéologie régionale

Auguste Nicaise est né à Châlons-en-Champagne, anciennement Châlons-sur-Marne, le 5 avril 1828. Il débuta ses études dans sa ville natale avant de partir à Paris où il obtint une licence de droit et suivit les cours de l'École d'administration de Carnot. Il occupa un poste d'attaché à la préfecture de Châlons avant de travailler à la création du Camp de Châlons, en particulier dans le domaine des expropriations. Engagé durant la guerre de 1870, il fut affecté dans le corps auxiliaire du génie organisé par Viollet-le-Duc. Il fut ensuite nommé juge de paix du canton de Marson en 1876, puis du canton d'Écure-sur-

Cooles en 1880. Au décès de son père en 1863, il prit son poste de titulaire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Littérateur et historien, il fut un pionnier de l'archéologie régionale qui connut un essor dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il s'intéressa plus particulièrement à la période gallo-romaine, publia le fruit de ses recherches dans les mémoires de cette société savante, des revues et des journaux, et transforma sa demeure de la rue d'Espence en musée. Il fut l'auteur de nombreux ouvrages dont notamment *Études historiques* (1858), *L'archéologie devant l'histoire de l'art* (1876), *Les terres disparues : l'Atlantide, Théra, Krakatoa* (1885). Auguste Nicaise est mort le 22 avril 1900.



La charte de fondation en 1032

L'étude sur Épernay débute par son histoire depuis les origines jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. L'auteur retrace les événements les plus marquants et s'attarde notamment sur l'incendie de 1544 par ordre de François I^{er} avec la trahison présumée de la duchesse d'Estampes et sur le siège de 1592 par Henri IV. Auguste Nicaise reproduit ensuite les *Mémoires concernant la ville d'Épernay* par François Stupart écrits en 1749, suivis des remarques du président Bertin du Rocheret qui évoque les îles de la Marne, les fortifications et les promenades, les rues envahies et bouchées, la halle, les puits, le grenier à sel, l'auditoire, la maison de ville, l'esplanade, la mouvance d'Épernay, le bailliage et la prévôté. L'auteur inclut également un extrait du registre et papier des assemblées du peuple de la ville depuis le 18 avril 1540 jusqu'au 14 décembre 1749. Ce premier tome se termine avec une étude sur les arquebusiers d'Épernay et leurs rôles. Dans le deuxième tome, Auguste Nicaise commence par évoquer la règle de saint Benoît, l'histoire de l'abbaye à travers ses abbés et le rôle de chaque membre de la communauté. Il retrace les antiquités d'Épernay grâce à un extrait des registres de l'abbaye Saint-Martin qui décrivent le château, l'église, la maison abbatiale et l'hôtel-Dieu, racontent la première fondation, étudient la juridiction de l'abbé, ses différentes possessions, les anciens titres, le droit de gruerie, les obits... Un chapitre est consacré à l'histoire des abbés et des anciens religieux d'Épernay à partir de 1114. L'auteur reproduit ensuite un extrait de la sentence des officiaux de Reims et la requête de Montgérard aux officiaux, avant de terminer son étude par le cartulaire de l'abbaye qui comprend trente-sept actes de la charte de fondation de 1032 à 1409.

les campagnes étaient dépeuplées et les champs incultes. Les annales d'Épernay contiennent autant et plus peut-être que beaucoup de cités importantes, ces féconds enseignements du passé ; car rien n'a manqué au martyr de la ville champenoise, ni la guerre, ni la peste, ni l'incendie, ni les dévastations, les exactions des gens de guerre, les tailles ruineuses, et le reste ; et l'on peut s'étonner justement que cette ville n'ait point encore été depuis vingt années l'objet de publications sérieuses sur son passé si curieux et si rempli de faits. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 402 TITRES**

76 TITRES SUR
LA MARNE

Renseignements au
03 23 20 32 19

ÉPERNAY ET L'ABBAYE SAINT-MARTIN DE CETTE VILLE

Par sa situation aux frontières de la Champagne, et par conséquent de la France jusqu'au XVIII^e siècle, par son voisinage avec Paris et sa position sur la Marne, Épernay fut mêlé à toutes les luttes qui déchirèrent la monarchie. La liste des pillages, des sièges et des ravages est longue depuis la révolte de Childebert et Chramne contre Clotaire qui se traduit par le massacre des habitants en 533, jusqu'à la reprise de la ville au comte de Soissons par Louis XIII, en 1635. Quarante-huit ans après l'incendie ordonné par François I^{er} qui consuma la plus grande partie de la ville, Épernay eut de nouveau à supporter les horreurs de la guerre lors du siège de 1592 par Henri IV qui conquérait alors pied à pied son royaume sur les ligueurs, les Espagnols et les Wallons. Les habitants firent preuve d'héroïsme pour défendre leur patrie et leur roi. Nobles figures presque légendaires, Parchappe et ses cinq fils offrirent leur vie et leurs bras à celui qu'ils considéraient comme leur seul souverain. En 1635, la peste vint se joindre à tous les maux déjà subis. Les habitants avaient défense de se rendre à Reims où la maladie sévissait avec fureur. Ceux qui firent cependant le voyage furent punis. Les marchandises qu'ils y avaient achetées et leurs meubles furent brûlés sur la place publique. François Stapart écrivait en 1749 qu'à l'origine de la cité, quelques tanneurs trouvèrent que les eaux du ruisseau du Cubry avaient la propriété de durcir les cuirs et décidèrent de s'établir sur ses rives. Ils furent bientôt rejoints par d'autres professions et le village se développa sous la protection d'une maison de campagne située sur les hauteurs. S'étant rendu maître de ce château, Clovis le donna à Euloge, un des officiers de ses armées pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus. La terre revint à l'archevêque de Reims à la fin du V^e siècle et trois cents ans plus tard, alors que les Normands s'étaient retirés, l'archevêque Hincmar entreprit de faire réparer l'église Saint-Jean bâtie dans son château d'Épernay par saint Rémy. L'abbaye Saint-Martin d'Épernay fut fondée par les comtes de Champagne. Détruite et brûlée par les guerres, elle fut reconstruite par le comte Eudes et sa femme en 1032. En 1128, son chanoine se nommait Galerand et était le fils du maître d'hôtel du comte de Champagne. Résolu à quitter le monde et tout ce qu'il y possédait, il fit rétablir les pratiques de la vie commune selon les règles de saint Augustin rédigée d'abord pour des femmes et appliquée ensuite à certaines communautés d'hommes, et fit changer son doyenné en titre d'abbé.

Réédition du livre intitulé *Épernay et l'abbaye Saint-Martin de cette ville. Histoire et documents inédits.*
(2 tomes en un seul volume. T I : Ville d'Épernay, T. II : Abbaye Saint-Martin), paru en 1869.
Réf. 1890-3417. Format : 14 X 20. 504 pages. Prix : 68 € Parution : avril 2016.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
XXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution avril 2016
1890-3417

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « **ÉPERNAY ET L'ABBAYE SAINT-MARTIN** » :

..... ex. au prix de **68 €**.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2016 (424 pages)

- 3 402 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille périodique gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : V. Micherth. Rédaction : Sylvie Varlet.
Révision : Annick Morel. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.